

Dépôt : Meris Sehovic, déi gréng

Luxembourg, le 12 décembre 2024

HA - Extension des réseaux
de tramway

1

MOTION

relative à l'aménagement du tramway dans l'avenue de la Porte-Neuve

La Chambre des Député.e.s,

considérant

- que le Plan national de mobilité (PNM), en vigueur depuis 2022, prévoit un concept global et cohérent pour répondre aux besoins de mobilité futurs au Luxembourg ;
- les études réalisées par des expert.e.s en planification de mobilité confirmant la faisabilité technique de plusieurs variantes pour le tracé du tramway dans l'avenue de la Porte-Neuve, toute en préservant l'intégralité du parc *Kinnekswiss* ;
- que la ligne de tram planifiée sur l'axe *Avenue de la Porte-Neuve/Boulevard Royal* revêt une importance stratégique en constituant un maillon essentiel du réseau de transport public, facilitant l'accès au centre-ville et désengorgeant les autres axes routiers ;
- que la non-réalisation de cette ligne aurait un impact significatif sur les habitants de l'ouest du pays, qui seraient confrontés à des temps de trajet allongés et à une surcharge des lignes de tram et de bus existantes ;
- qu'un report indéfini de ce projet compromettrait les objectifs fondamentaux du PNM et affecterait négativement la qualité de vie des résident.e.s et des usager.ère.s des transports en commun ;

invite le Gouvernement

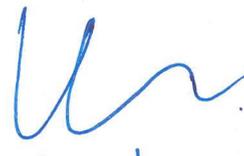
- à maintenir le projet d'extension du réseau de tramway et à prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir la réalisation du tronçon avenue de la Porte-Neuve/boulevard Royal.

Signatures :


M. ŠEHOVIĆ


DOUNA BERNARD


S. Jansen


J. Welfring